

Réf: Dossier 302815

Avis de constitution

SOCIETE « SANKOFA GOLF CI »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, RIVIERA 2  
ANONO, NON LOIN DE LA CHEFFERIE., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANKOFA GOLF CI »

Objet :

- CONSEILS ET GESTION DE PARCOURS DE GOLF,
- CONSTRUCTION DE PARCOURS DE GOLF,
- VENTE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE GOLF,
- ENSEIGNEMENT DE GOLF,
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, RIVIERA 2  
ANONO, NON LOIN DE LA CHEFFERIE., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M MALENTIN TANO OMER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03829 du 23/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23374/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

